

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 MAI 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

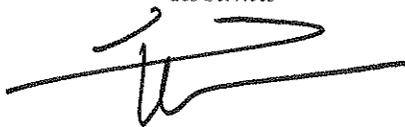
OBJET

**Dénomination d'une
sente, d'une rampe et
d'une impasse du
Conseil de quartier
Coteaux du Bel Air –
Maison verte (n°4)**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 mai 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 8 juin 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 9 juin 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD*

*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Madame BÈLE à Monsieur LAMY
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Madame USQUIN

OBJET : DÉNOMINATION D'UNE SENTE, D'UNE RAMPE ET D'UNE IMPASSE DU
CONSEIL DE QUARTIER « COTEAUX DU BEL AIR – MAISON VERTE »
(N° 4)

RAPPORTEUR : Madame de JOYBERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du Parc de la maison verte, des espaces non dénommés à ce jour ont été identifiés ou constitués.

Pour faciliter le fonctionnement des résidences, en partie réalisées, ainsi que des structures déjà installées telle que la Soucoupe, les membres du Conseil de quartier n° 4 (Coteaux du Bel Air – Maison Verte), réunis les 20 avril et 11 mai derniers, proposent le baptême des espaces concernés. Les noms pourraient être :

- « Sente des écoliers », pour celle reliant la rue des Lavandières à la rue Marcel Aubert,
- « Descente des frênes argentés », pour l'escalier reliant la rue Saint-Léger à la « Sente des écoliers »,
- « Impasse des lavoirs », pour celle reliant la rue des lavandières au complexe sportif dénommé « COSEC » et à proximité de laquelle cette activité se pratiquait jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir les dénominations susvisées.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE les dénominations suivantes :

- « Sente des écoliers », pour celle reliant la rue des Lavandières et la rue Marcel Aubert,
- « Descente des frênes argentés » pour l'escalier reliant la rue Saint-Léger à la « Sente des écoliers »,
- « Impasse des lavoirs », pour celle reliant la rue des Lavandières au complexe sportif dénommé « COSEC ».

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

-  Sente des écoliers
-  Descente des frênes argentés
-  Impasse des lavoirs

